

Arrêté N°ARR151-2026-AG



fixant la mise à jour de la liste électorale dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales

Collège des établissements publics affiliés

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu le code électoral,

Vu le code général de la fonction publique, notamment les articles L. 452-1 à L. 452-48,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 relatif aux centres de gestion de la fonction publique territoriale, modifié notamment par le décret n°2026-59 du 5 février 2026 modifiant les dispositions relatives aux centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu l'ordonnance n° 2015-579 du 28 mai 2015 transférant l'organisation matérielle des élections au conseil d'administration et aux conseils d'orientation placés auprès des délégués régionaux ou interdépartementaux du Centre national de la fonction publique territoriale et aux conseils d'administration des centres de gestion de la fonction publique territoriale,

Vu l'arrêté n°136 du 29-04-2026, fixant les modalités d'organisation des élections des représentants des communes et des établissements publics au Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales, la date des opérations électorales ainsi que la composition de la commission de recensement et de dépouillement des votes,

Vu l'arrêté n°137 du 29-04-2026, fixant le nombre et portant répartition des sièges au Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Vu l'arrêté n° 138 du 13-05-2026 fixant la liste électorale dans le cadre du renouvellement du Conseil d'administration du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales,

Considérant qu'il sera procédé à une désignation pour l'attribution des sièges du collège spécifique en application des dispositions des articles 20-1 à 20-4 du décret n°85-643 du 26 juin 1985 susvisé,

Considérant le recensement effectué par le CDG 66 auprès de l'ensemble de ses affiliés ayant déterminé le nombre de fonctionnaires titulaires ou stagiaires à temps complet ou à temps non complet, affectés à une commune ou à un établissement public et en position d'activité auprès de celle-ci, au sens des articles L512-1 et L512-6 du CGFP le premier jour du troisième mois précédant la date du scrutin,

Considérant que chaque Président(e) d'établissement public affilié dispose d'une voix par fonctionnaire titulaire ou stagiaire à temps complet ou à temps non complet, affecté à l'établissement public et en position d'activité auprès de celui-ci, au sens des articles L512-1 et L512-6 du CGFP le premier jour du troisième mois précédant la date du scrutin,

Considérant que la liste électorale des représentants des établissements publics affiliés peut être actualisée jusqu'au vendredi 29 mai 2026 au plus tard, et qu'il convient, en conséquence, de procéder aux modifications rendues nécessaires par l'évolution de la situation des établissements et des électeurs concernés ;

ARRÊTE

Article 1 :

La liste électorale du collège des établissements publics affiliés est mise à jour et arrêtée conformément au tableau annexé au présent arrêté.

Article 2 :

Les réclamations relatives aux modifications apportées à la liste électorale des présidents d'établissements publics affiliés pour l'actualiser sont adressées par courrier recommandé avec accusé de réception à la commission de recensement et de dépouillement le **jeudi 04 juin 2026 au plus tard** (cachet de la poste faisant foi) à l'adresse suivante :

Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales
Centre del Món 35, boulevard Saint Assisclé, Hall B - BP 901
66020 PERPIGNAN Cedex

La commission statue et notifie sa décision aux intéressés le **vendredi 12 juin 2026 au plus tard**.

Article 3 :

Le Directeur Général des Services du Centre de Gestion des Pyrénées-Orientales est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Article 4 :

Le présent arrêté sera notifié à M. le Préfet du département, affiché dans les locaux du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale des Pyrénées-Orientales et publié sur le site internet du CDG 66 (www.cdg66.fr).

Fait à Perpignan, le 29/05/2026

Le Président du Centre de Gestion
de la Fonction publique Territoriale
des Pyrénées-Orientales

Robert GARRABA

Le Président :

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui sera affiché au siège du CDG 66
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Montpellier dans un délai de deux mois à compter de sa publication par courrier postal (6 rue Pitot, 34000 Montpellier) ou par le biais de l'application Télérecours (<http://www.telerecours.fr>),

- Affiché dans les locaux du CDG 66 le : 29.05.26
- Publié sur le site internet du CDG 66 le : 29.05.26

**ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SCRUTIN DU 25 JUIN 2026**

LISTE ÉLECTORALE DU COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIÉS

Établissement public	Prénom / Nom du Président	Nombre de voix
AMÉLIE LES BAINS CCAS	Mme Marie COSTA	2
SIAEPA LA SOLANE	M. Fabien DOMENGE	2
Com Com ALBÈRES CÔTE VERMEILLE ILLIBÉRIS	M. Grégory MARTY	492
INSTITUT RÉGIONAL DE SOMMELLERIE SUD DE FRANCE	M. Grégory MARTY	0
Com Com DU HAUT VALLESPYR	M. Claude FERRER	87
SIAEP DU VALLESPYR	M. Jean-Marie CORCOY	2
BANYULS SUR MER CCAS	Mme Aurélie MAILLOLS	4
BOLQUÈRE SIVU EXPLOITATION AMÉNAGEMENT STATION FONT ROMEU PYRÉNÉES 2000	M. Alain LUNEAU	1
BOMPAS CCAS	Mme Laurence SENENT-AUSINA	22
CABESTANY CCAS	Mme Édith PUGNET	23
CANET EN ROUSSILLON CCAS	M. Stéphane LODA	65
CANOHÈS CCAS	Mme Carla MUTI	0
Com Com DU VALLESPYR	M. Michel COSTE	55
CÉRET CCAS	M. Michel COSTE	3
CÉRET MUSÉE D'ART MODERNE	Mme Hermeline MALHERBE	21
CÉRET SMIGATA	M. Alexandre PUIGNAU	4
Com Com CORBIÈRES SALANQUE MÉDITERRANÉE	M. Jérôme PALMADE	74
CLAIRA CCAS	M. Marc PETIT	11
COLLIOURE RÉGIE DES PARKINGS	M. Guy LLOBET	5
SIAEP DE BOULETERNÈRE	M. Philippe GATEU	3
SIVM DES DEUX CORBÈRE	M. Jean-Christophe GUINCHARD	3
ELNE CCAS	M. Steve FORTEL	6
EURORÉGION PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE GECT	Mme Margalida PROHENS RIGO	3
FONT ROMEU ODEILLO VIA CCAS	M. Alain LUNEAU	0
FONT ROMEU ODEILLO VIA SIROM	M. Claude GRAU	5
SIS ÉGAT TARGASONNE	Mme Anne MORENO	1
SIAEP DE LA HAUTE CERDAGNE	M. Jean-Michel COLL	1
Com Com ROUSSILLON CONFLENT	M. Robert OLIVE	160
ILLE SUR TÊT CCAS	M. Alain FABRESSE	33
SI VOIRIE ILLE SUR TÊT	M. Alain FABRESSE	1
Com Com PYRÉNÉES CATALANES	M. Pierre BATAILLE	89
SIVM DE LA VALLÉE DU CAROL	M. Patrice ARRO	1
LE BARCARÈS CCAS	M. Alain FERRAND	1
LE BARCARÈS EPA EVENEMENTS	M. Alain FERRAND	1
LE BOULOU CCAS - STABULUM	M. Patrick FRANCES	5
LE SOLER CCAS	Mme Armelle REVEL-FOURCADE	32
LLAURO ASPRESIVOS	M. Michel AMOROS	1
SIVM CAPCIR/HAUT CONFLENT	M. Michel GARCIA	1

**ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SCRUTIN DU 25 JUIN 2026**

LISTE ÉLECTORALE DU COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIÉS

MILLAS CCAS	M. Joseph OLIVE	2
NÉFIACH CCAS	M. Patrice VILA	0
SM DU PNR DES PYRÉNÉES CATALANES	M. Michel GARCIA	5
SIVU ENFANCE JEUNESSE VALLÉE VANÉRA	Mme Valérie DELES	4
SIVM VALLÉE VANÉRA EAU ASSAINISSEMENT	M. Jean-Claude RIBELAYGUE	3
PERPIGNAN CCAS	M. Louis ALIOT	101
PERPIGNAN CDG66	M. Robert GARRABÉ	34
PERPIGNAN MUSÉE RIGAUD	M. André BONET	1
PERPIGNAN PALAIS DES CONGRÈS ET DES EXPOSITIONS	M. Frédéric GUILLAUMON	3
SM DE LA TÊT-BASSIN VERSANT	M. Pierre PARRAT	10
SM NAPPES DE LA PLAINE DU ROUSSILLON	M. Nicolas GARCIA	4
SM SCOT PLAINE DU ROUSSILLON	M. Jean-Marc BASSAGET	1
SYDEEL 66	M. Jean MAURY	10
SYM PYRÉNÉES MÉDITERRANÉE	M. Robert RAYNAUD	11
POLLESTRES CCAS	M. Jean-Charles MORICONI	10
PONTEILLA - NYLS CCAS	M. Franck DADIES	6
PORT VENDRES CCAS	M. Grégory MARTY	9
SIVU PAILLEBOT MIGUEL CALDENTY	M. Didier LAFOND	0
SYNDICAT MIXTE DU SCOT LITTORAL SUD	M. Grégory MARTY	1
Com Com CONFLENT CANIGÓ	Mme Aude VIVÈS	116
PRADES CCAS	Mme Aude VIVÈS	5
SIVU CONFLENT	Mme Aude VIVÈS	3
SM CANIGÓ GRAND SITE	Mme Hermeline MALHERBE	1
PRATS DE MOLLO GECT PAYS D'ART ET D'HISTOIRE TRANSFRONTALIER	Mme Maria VIDAL JODAR	3
SI CANAL DE LA BOHÈRE	M. Bernard LAMBERT	2
SIS RIVESALTES	Mme Maïté PALAGOS	0
SIVM DU RIVESALTAIS ET DE L'AGLY	M. Théophile MARTINEZ	6
Com Com PYRÉNÉES CERDAGNE	M. Georges ARMENGOL	27
SIVM HAUTE VALLÉE DU SÈGRE	M. Stéphane TUBAU	6
SALEILLES CCAS	M. Jordi DELCLOS	1
SM DES BASSINS VERSANTS DU RÉART, DE SES AFFLUENTS ET DE L'ÉTANG DE CANET SAINT NAZAIRE	M. Jean-Claude TORRENS	7
SALSES LE CHÂTEAU CCAS	M. Jean-Jacques LOPEZ	1
EPCC MÉMORIAL DU CAMP DE RIVESALTES	Mme Carole DELGA	12
SORÈDE CCAS	M. Yves PORTEIX	0
SI SAUVEGARDE ET DÉVELOPPEMENT DU MASSIF DES ALBÈRES	Mme Huguette PONS	0
SM DE LA DESIX	M. Alain BOYER	1
SIOCCAT	Mme Françoise PY-SOUGNE	1
Com Com SUD ROUSSILLON	M. Thierry DEL POSO	108

**ÉLECTION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE
DES PYRÉNÉES-ORIENTALES
SCRUTIN DU 25 JUIN 2026**

LISTE ÉLECTORALE DU COLLEGE DES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS AFFILIÉS

ST CYPRIEN CCAS	M. Thierry DEL POSO	34
ST ESTÈVE CCAS	M. Robert VILA	56
ST LAURENT DE CERDANS CCAS	M. Eric DONZÉ	6
ST LAURENT DE LA SALANQUE CCAS	Mme Laurence DE BESOMBES-SINGLA	1
SIS ST LAURENT DE LA SALANQUE	Mme Laurence DE BESOMBES-SINGLA	0
ST PAUL DE FENOUILLET CCAS	M. Jacques BAYONA	6
SIVM DU FENOUILLEDES	M. Pierre Henri BINTEIN	2
SM DU BASSIN VERSANT DE L'AGLY (SMBVA)	M. Théophile MARTINEZ	5
SYNDICAT MIXTE DU TRAIN ROUGE	M. Gilles DEULOFEU	0
Com Com AGLY FENOUILLEDES	M. Gilles DEULOFEU	36
SIAEPA DU CAMBRE D'AZE	M. Pierre BLANQUÉ	2
SI ASSAINISSEMENT ÉGAT TARGASONNE	Mme Nathanaëlle SONNECK MUSEUX	1
EPCC CENTRE EUROPÉEN DE RECHERCHES PRÉHISTORIQUES	Mme Véronique DOMINGUEZ-GUILLAUME	3
Com Com DES ASPRES	M. Stéphane MESTRES	64
THUIR CCAS	M. Stéphane MESTRES	0
UDSIS	M. Jean ROQUE	87
TOULOUGES CCAS	M. Nicolas BARTHE	17
SPANC 66	M. Guy CALVET	4
SYDETOM 66	M. Bruno VALIENTE	79
SIVOM DE LA VALLÉE DU CADY	M. Patrice ARRO	1
VILLELONGUE DE LA SALANQUE CCAS	M. Whueymar DEFFRADAS	0
VINÇA CCAS	M. Raymond RUIZ	7

2146